



WAHLBACH

DECEMBRE 2025

Le hibou rapporteur N°19

Retrouvez les infos sur www.wahlbach.fr



FERMETURE DE LA MAIRIE DU 16 AU 20 FEVRIER 2026

SOMMAIRE

1. COUVERTURE
2. SOMMAIRE
3. MOT DU MAIRE
4. PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
5. PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
6. PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL DU SIVOM
7. REPAS DES SAGES
8. CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE
9. SORTIE DES SENIORS
10. ASSOCIATION WAHLBACH ANIM'
11. ECOLE MATERNELLE
12. ECOLE MATERNELLE
13. ECOLE MATERNELLE
14. ECOLE ELEMENTAIRE
15. ECOLE ELEMENTAIRE
16. ASSOCIATIONS GRAINE DE MOMES
17. ANIMATIONS D'ETE
18. LE PERISCOLAIRE : LES PETITS LOUSTICS
19. LE PERISCOLAIRE : LES PETITS LOUSTICS
20. ASL WAHLBACH-ZAESSINGUE
21. SAPEURS POMPIERS WAHLBACH-ZAESSINGUE
22. SAPEURS POMPIERS WAHLBACH-ZAESSINGUE
23. COMMUNIQUE DES SENIORS
24. ETAT CIVIL : NAISSANCE & ANNIVERSAIRES
25. ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES
26. ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES
27. ETAT CIVIL : MARIAGES -PACS & DECES
28. URBANISME
29. APICULTEURS
30. BRIGADE VERTE
31. INFOS DIVERSES
32. AGENDA
33. ELECTIONS MUNICIPALES
34. COMMUNAUTE DE PAROISSES
35. NUMEROS UTILES
36. VŒUX 2026



MOT DU MAIRE



Cher(e)s Administré(e)s,

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une belle et heureuse année.

Comme il est de tradition, je vous fait un petit récapitulatif des moments forts de ces derniers mois.

Vous avez certainement déjà pu constater que les travaux rue de la Liberté sont achevés. La Commune a bénéficié d'une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace à hauteur de 42%.

La dernière tranche des travaux de la rue de Zaessingue est également terminée.

La journée citoyenne 2025 a connu une nouvelle fois un franc succès en réunissant des bénévoles enthousiastes, dans une ambiance fort sympathique. Merci à tous les participants, l'équipe municipale et les services de la mairie pour l'organisation et la réalisation de ces belles réalisations. Merci à notre maître du barbecue, Jean-Marc, pour sa présence et son aide. C'est également lui l'instigateur des repas des Sages, deux fois par an, pour un moment convivial autour d'un repas à thème. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

La sortie des Séniors a eu lieu en automne cette année, avec une petite croisière sur le Doubs, avec un repas pris à bord, ainsi que la visite d'une verrerie.

Lors du dernier conseil municipal, le projet d'acquisition d'un terrain aux abords de la mairie a été validé. Nous pouvons ainsi avancer dans notre projet de création d'un périscolaire. Nous travaillons en collaboration avec le bureau d'études « Tout un Programme ». Plusieurs structures d'aides ont été consultées pour trouver un maximum de subventions. Celles-ci ont malheureusement considérablement baissées. J'en profite pour remercier Julie, notre secrétaire de mairie pour le travail de recherche effectué.

La partie avant de la propriété Litzler rue du Maréchal Foch étant également mise en vente, la Commune a décidé de l'acquérir par le biais de l'EPF (Etablissement Public Foncier). Ce projet nous permet de disposer d'une unité foncière autour de la mairie, ce qui nous semblait être un plus pour la Commune.

Concernant la salle communale, le mobilier (tables et chaises) a été remplacé, suite aux dégradations subies lors d'une location.

En espérant vous retrouver nombreux lors de la réception du nouvel an à la salle communale samedi 10 janvier prochain, mes adjoints et le conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne lecture.

Votre Maire
Anthony MARTIN



PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 octobre 2025

1. Protection Sociale Complémentaire (Prévoyance)

Le Conseil Municipal a décidé :

- D'**adhérer à la convention de participation** pour le risque Prévoyance, effective au 1er janvier 2026 pour 6 ans.
- D'accorder une **participation financière** aux agents pour le risque Prévoyance.
- De fixer le montant de cette participation à **26 € par mois** (dans la limite de la cotisation versée par l'agent).

2. Redevance Provisoire pour les Chantiers

- Le Conseil Municipal a adopté la proposition d'**instaurer la redevance** pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport/distribution d'électricité.
- Le mode de calcul de cette redevance sera conforme au plafond réglementaire et sera revalorisé annuellement selon l'évolution de l'indice d'ingénierie.

3. Vente de la Propriété LITZLER (Partie Avant)

- M. LITZLER Guy souhaite vendre la partie avant du terrain (section 1 parcelle 117), d'environ **20,26 ares**, située 5 rue du Maréchal Foch et attenante à l'école et à la mairie.
- Le prix proposé est de **15 000 € l'are**, acte en main, avec la démolition des constructions existantes à la charge du vendeur.
- La valeur vénale du bien a été estimée à **312 000 €** sous couvert de démolition.
- Le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition de cette parcelle par l'**Établissement Public Foncier d'Alsace (EPF d'Alsace)** avec 8 voix pour et une abstention.

Le rôle des établissements publics fonciers (EPF) consiste à acquérir des terrains, en vue de leur aménagement, par une commune. Cette acquisition stratégique s'appelle le portage de terrains



4. Projet du Périscolaire

- Le budget estimé pour le périscolaire est jugé trop élevé par rapport à la capacité d'emprunt de la commune.
- Une nouvelle demande a été transmise à l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour **réduire la surface** et se concentrer sur le minimum d'infrastructure nécessaire.
- La commune espère environ **40 % de subvention** et une réunion est prévue en novembre avec la banque des territoires.



Séance du 08 décembre 2025

1. Dépenses d'investissement avant le budget 2026

En application de l'article L.1612-1 du CGCT, le conseil autorise, avant le vote du budget 2026, des dépenses d'investissement à hauteur de **55 000 €**, réparties comme suit :

- Bâtiments publics : 45 000 € (réaménagement de la salle communale)
- Matériel informatique : 2 000 €
- Mobilier mairie & salle du conseil : 8 000 €

2. Salle communale – Travaux

Suite à des dégradations, des travaux doivent être réalisés à la salle communale (meublement, peinture, alarme, portes...) pour un montant total de **41 749 € HT**

Subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace : **25 050 €** .

Le conseil décide également de remplacer le chauffage obsolète pour un montant de **10 815 € HT** et autorise le Maire à solliciter des subventions et à intégrer les montants au budget 2026.

3. Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Saint-Louis Agglomération propose une nouvelle convention de partenariat pour la 6^{ème} période (2022–2030). L'agglomération reversera **70 %** du produit des ventes de CEE aux communes. Le conseil approuve la convention et autorise le Maire à la signer.

PRINCIPALES DECISIONS DU SIVOM

Séance du 04 août 2025

01 – Transport scolaire – Avenant à la convention de délégation

Un avenant prolongeant jusqu'au 31 août 2026 la convention de délégation partielle de la compétence « transport scolaire » avec Saint-Louis Agglomération a été approuvé.

02 – Divers

Projet de construction d'un périscolaire à Wahlbach : une première estimation financière du projet a été présentée. Le dossier sera rediscuté ultérieurement, quant à une éventuelle participation financière à l'aménagement intérieure par le Sivom.

Séance du 24 novembre 2025

01 – Adhésion à la convention de participation « Prévoyance »

Le Conseil syndical a décidé d'adhérer à la convention de participation « Prévoyance » mise en place par le Centre de Gestion du Haut-Rhin, applicable à compter du 1er janvier 2026 pour une durée de six ans. Une participation financière de la collectivité a été fixée à hauteur de **26 € par mois**, dans la limite de la cotisation versée par l'agent. Cette décision a été adoptée à l'unanimité.

02 – Création d'un emploi permanent d'agent polyvalent

Afin de permettre une évolution de carrière par promotion interne, le Conseil syndical a approuvé la création, à compter du 1er janvier 2026, d'un emploi permanent d'agent polyvalent des espaces verts à temps complet (35 heures).

03 – Divers

Passation de commandement : compte tenu des contraintes de calendrier et de l'approche des élections municipales, la passation de commandement du chef de corps des sapeurs-pompiers est programmée en 2026.



REPAS DES SAGES



Une nouvelle édition du repas des sages a eu lieu le 15 novembre 2025 avec la traditionnelle raclette qui fut à nouveau couronné par un grand succès.

Merci à Marthe et Jean-Marc pour leur implication et leur bonne humeur.

A bientôt...



LE SAGE DIT :

"Les personnes les plus importantes ne sont pas celles qui ont la tête pleine de connaissances... ce sont celles qui ont le cœur plein d'amour, des oreilles prêtes à écouter, les mains prêtes à aider."

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Le 11 novembre, jour de commémoration de l'armistice,
qui marque la fin de la Première Guerre mondiale.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts,
en hommage à tous les morts pour la France.

Nous remercions les clairons du Thalbach pour le rehaussement de la cérémonie



SORTIE SENIORS



La sortie annuelle des séniors a eu lieu le samedi 04 octobre à Fontenoy le Château avec une mini croisière tout en dégustant un repas du terroir et suivi de la visite d'une verrerie.



ASSOCIATION WAHLBACH ANIM'



L'association Wahlbach Anim' va souffler sa première bougie.

Nos premières soirées ont eu un franc succès, que ce soit la soirée hivernale avec le vin chaud, la soirée printanière avec le Biergarten et le Schirra Fascht en septembre.

Nous vous remercions de votre présence et investissement qui permettent de relancer le dynamisme de notre beau village.

Nous tenons également à remercier tous les bénévoles, spécialement lors de notre 1ère édition du Schirra Fascht, mais également tous les participants.

Nous allons reconduire ces soirées, en espérant des événements tout autant festifs.

La prochaine Assemblée Générale de l'association aura lieu le vendredi 30 janvier 2026.

Amicalement !

La Présidente,
Julie Schnebelen



Journée récréative des Maternelles avant les congés d'été

03 juillet 2025



Au programme : vélos, bac à sables, divers jeux, pique-nique, repos...

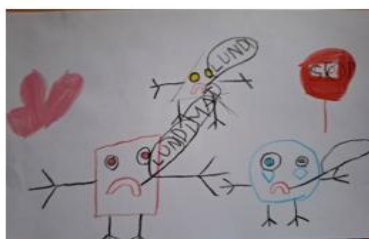


ECOLE MATERNELLE

Le 06 novembre 2025, les MATERNELLES disent...



Si des personnes en embêtent une autre de manière répétée, c'est ce qu'on appelle du **HARCELEMENT**.
C'est grave et il faut aussitôt en parler à un adulte si tu es victime ou témoin.



Embellissement du Wahl'Park

Projet des Maternelles 2025



Tout a commencé lors d'une discussion avec mon Atsem Muriel Wilhelm. Assises sur le banc lors d'une récréation, nous avons constaté que le mur donnant sur l'aire de jeux était des plus tristounets. Nous nous sommes alors dit que nous pourrions lui donner vie en y rajoutant des volets, lui donnant ainsi l'aspect d'une maison !

Et c'est là qu'interviennent Monsieur Grienberger Cédric et Mademoiselle Wilhelm Louise, une de mes anciennes élèves et fille de Muriel. Ces deux personnes nous ont fait don des volets et nous ont permis de débiter puis de réaliser ce projet.

Les volets acquis, il nous fallait les décorer. Les décors sont d'abord réalisés sur papier. J'ai ensuite contacté un parent d'élève, Monsieur Jully Régis, et lui ai demandé de venir en classe pour discuter du projet. Très attentif et « emballé » par le concept, Monsieur Jully a réalisé gracieusement tous les décors en bois : chat, papillons, poissons, oiseaux, cacatoès, jardinière.

Une fois les décors réceptionnés, les Maternelles ont été mis à contribution et ce projet est devenu leur projet. Ils ont peint les différents éléments en blanc car le bois fourni était sombre. Plusieurs couches ont été nécessaires. Ensuite, ils se sont appliqués pour rendre ces décors des plus attrayants. Nous sommes fières de leur travail ! Bravo à eux !

Pour finaliser la réalisation, six plaquettes en bois ont été fournies par Monsieur Jully à ma demande permettant ainsi de rendre hommage à l'Alsace en reprenant des symboles phares de notre région : Jeannala & Seppala, le bretzel et le moule à Kougelhof.

Enfin, Messieurs Wilhelm Emmanuel et Bach Roland, nos époux, ainsi que Monsieur Schellenberger Thiébault, Président du Sivom, ont été mis à contribution pour le montage et la fixation des volets, des décors.



Un GRAND MERCI à toutes les personnes participantes au projet !
Le résultat est magnifique !



ECOLE ELEMENTAIRE

Cette année nous nous faisons une joie de partager avec vous l'aventure du passage du Saint Nicolas dans nos écoles et le déroulement de notre vente de manalas.

Tout d'abord, le passage du Saint Nicolas a dû être décalé à cause de la sortie au cinéma de la Classe de CP/CE1/CE2 mais finalement il a pu visiter nos classes jeudi dernier dans l'après-midi.

C'est ainsi qu'il a commencé sa tournée par l'école de Wahlbach, où il a reçu de jolis dessins réalisés par les enfants. Le Saint Nicolas n'a pas manqué de les féliciter pour leurs efforts ou de les rappeler gentiment à l'ordre. Il a également rappelé l'importance de la vie en communauté, et des valeurs importantes à respecter telles que la gentillesse, la bienveillance et l'entraide.



Et pour le remercier les enfants lui ont récité un joli poème et chanté une comptine.



Il a ensuite poursuivi sa tournée en allant visiter la classe de CP/CE1/CE2 qui lui a chanté le traditionnel chant du Saint Nicolas.

Enfin, il a fini avec la classe de CE2/CM1/CM2, toujours aidé d'un élève qui tient sa crosse.

À chacun, il a distribué un Manala et un Saint Nicolas en chocolat qu'ils ont dégusté pendant le goûter accompagné d'un verre de chocolat au lait.

Cette année nous avons à cœur de proposer aux enfants des produits réalisés de façon artisanale par un maître pâtissier et chocolatier Lucas R. (basé à Waldighofen et Saint-Louis)



ECOLE ELEMENTAIRE

Vendredi 5 décembre, est venu le moment de la préparation de vos commandes et nos mamans RPE (Relais Petite Enfance) se sont transformées en préparatrices de commande.

Elles ont réussi à emballer 535 manalas en 2h.... Bravo à Coralie et Marion



Nous profitons de ce mail pour remercier en premier notre mystérieux Saint Nicolas qui nous fait part de sa présence chaque année. Nous remercions sincèrement les maîtresses sans qui nous ne pourrions pas organiser tout cela. Et tout particulièrement Mme Arpon qui est revenue d'arrêt maladie pour permettre à nos enfants de vivre ces merveilleux moments... Nous aimerions remercier le SIVOM qui a financé les manalas et les chocolats que les enfants ont pu déguster lors du passage du Saint Nicolas. Merci aussi à Anne Sophie qui est venue nous donner un coup demain en dernière minute ! Et enfin merci à vous d'avoir joué le jeu grâce à vos commandes la vente de cette année est un succès... 536 manalas vendus le record est battu ! Nous espérons que vous avez passé une très belle fête de la Saint Nicolas et que vous avez apprécié nos manalas ! N'hésitez pas à nous faire un retour :)



L'aventure a continué le vendredi soir le 12 décembre après l'école avec vos meilleurs bredeles pour les emballer en sachets et samedi matin pour la vente en porte à porte à Wahlbach et Zaessingue.

Tout cela est un travail d'équipe merci à chacun de rendre cela possible !



L'équipe RPE (Relais Petite Enfance)

ASSOCIATION GRAINE DE MOMES

L'année 2025 fut une année riche pour notre association.

Début d'année, nous avons réalisé notre vente de fromage et notre premier loto des enfants qui a été une très belle réussite. La prochaine édition de celui-ci est déjà prévue en mars prochain !



Les bénéfices de ces manifestations nous ont permis d'offrir les galettes des rois aux élèves de nos deux écoles mais surtout de prendre en charge plus de 50% de la soirée Center Kids. Cette soirée, complète en quelques jours, nous a d'ailleurs été redemandée et nous avons le plaisir de vous annoncer qu'elle sera reprogrammée le samedi 31 janvier !

Malgré une météo capricieuse, notre village d'enfants du marché aux puces de Zaessingue fut également une belle réussite.

Pour bien commencer l'année scolaire un Gouter-Kermesse a été offert aux enfants, plus de 100 personnes étaient présentes et de nombreuses animations ont été proposées.

Pour notre soirée Halloween, un concours de déguisements a été organisé pour le plus grand plaisir des petits monstres de Wahlbach / Zaessingue.

Nous avons terminé l'année avec notre vente de couronnes de l'avent et de sapins.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous soutiennent en participant à nos actions ainsi que le SIVOM, le restaurant Au Soleil, les communes de Wahlbach et de Zaessingue.

Nous réservons une surprise de taille aux enfants pour l'été 2026 !

Les bénéfices de nos prochaines manifestations serviront à prendre en charge une partie de celle-ci.

Toutes l'équipe de l'Association Graine de Mômes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le 17 janvier pour notre vente de fromage.



30 années d'animations en été !



J'ai été sollicité par le Pays de Sierentz pour faire des animations jeunesse à Kappelen et Stetten (allemand en s'amusant) mais l'année suivante je voulais réaliser une activité dans mon village pour que les enfants aient des activités sur place. Au départ, c'était l'alsacien en s'amusant à toute âge et alsacien par le dessin pour les 4/6 ans à la semaine, par la suite s'ajoutèrent des journées nature et patrimoine.

Il y a une quinzaine d'années commençaient les journées japonaises et opérations survie avec des groupes qui connaissent toujours le même engouement.

L'été dernier nous avons à nouveau dû ajouter des journées pour satisfaire une partie des listes d'attentes.

Pour les adultes il y avait aussi des sorties nature (découverte des plantes comestibles, l'histoire, des recettes...) avec une boucle de 10 km, une autre de 6 km, également des sorties labellisées par le Grand Est et d'autres en collaboration avec l'Office de Tourisme de Saint-Louis pour la sylvothérapie ou des départs pour la visite de Bâle.





Les P'tits Loustics



L'ANNEE 2025 CHEZ LES P'TITS LOUSTICS

Les vacances d'hiver étaient sur le thème du pôle Nord pour nos P'tits Loustics, ils ont découvert le monde du pôle Nord lors d'activités bricolage, peinture, cuisine et surtout lors d'une matinée sportive à la patinoire de Mulhouse



Le thème des Grands Loustics était les Sciences. Au programme : expériences scientifiques avec Charlène Grosse, Clément Pontier et Adrien Fantauzzi, fabrication de volcan, de slime, de pâte à modeler ... et la visite du musée Electropolis.

Pour les vacances de printemps nos P'tits Loustics ont voyagé dans les îles à la découverte des traditions et des cultures, de la gastronomie, de la faune et flore...



Nos Grands Loustics ont découvert le monde magique d'Harry Potter à travers différentes activités telles que le Quidditch avec Julien de Caméléon Sport, des cours de potions magiques et de sortilèges, un bal des sorciers ...



Nos P'tits et Grands Loustics ont passé une journée au zoo de Bâle.





Les P'tits Loustics



L'été chez les P'tits Loustics : Des balades, des cabanes en forêt, des piques niques



Une course de survie avec Julien de Caméléon Sport



Piscine
d'Ottmarsheim

Une randonnée vélo jusqu'à Rantzwiller pour découvrir le monde de la chasse avec Nicolas Di Giovanni et son équipe. Les enfants ont pu découvrir la chasse, le mirador, un poste d'agraineage.

Les vacances d'automne étaient sur le thème de « La forêt enchantée » sur les maternelles et « un voyage dans le temps » pour les primaires

Au programme : des bricolages, des grands jeux, une sortie au Big Little, la traditionnelle récolte de bonbons avec nos p'tits et grands monstres et une soirée pyjama sur le thème « Retour vers le futur » pour les CE2, CM1 et CM2



Une soirée
pyjama
pour les
MS/GS



DANS LA SALLE ASL DE LA MAIRIE DE ZAESSINGUE



Cours de Do In :

Le lundi de 18h15 à 19h15

Discipline d'origine japonaise, qui vise à assouplir le corps, à harmoniser la circulation de l'Énergie, à stimuler la vitalité et à apaiser le mental par des Étirements, des respirations et des auto-massages.



Cours de Yoga d'Inspiration Tibétaine :

Le lundi de 19h30 à 21h et le mardi de 9h30 à 11h



Un Yoga de l'Énergie.

Sa pratique propose: Des mouvements simples et fluides, des postures, des respirations des mudras qui vont permettre de libérer les tensions musculaires et articulaires, une circulation plus libre de l'Énergie et une détente profonde du système nerveux. Des concentrations en élargissement de la Conscience. Une reconnexion à soi, une ouverture aux autres à la Vie.

Ouverts à tous.

Un moment pour soi. Se poser ... se retrouver ... se ressourcer ...

Contact Josiane Kammerlocher 07 81 84 04 98

TOUJOURS DANS LA SALLE ASL DE LA MAIRIE DE ZAESSINGUE



Renforcement musculaire :

A partir de la mi-janvier 2026, je vous propose une nouvelle séance de renforcement musculaire le mardi soir à 19h, en plus de celle déjà en place le **samedi matin de 9h à 10h à Zaessingue**.

Les séances sont variées, animées en musique et dans la bonne humeur

Contact : Sylvie MENGIS 07.50.23.97.93

NOUVEAU



NOUVEAU



Projet Ateliers Créatifs

Pour les débutants ou confirmés, je souhaite mettre en place des ateliers créatifs à thèmes au crochet pour Ados et Adultes.

Contact : Sylvie MENGIS 07.50.23.97.93



Pour la deuxième année consécutive, nous avons réussi notre pari de réorganiser notre Marché aux Puces.

Cette année encore les exposants ont répondu présent et nous avons atteint 95 emplacements réservés soit 20 réservations supplémentaires par rapport à 2024 et beaucoup de clients fidèles sont revenus.

La météo qui aime toujours se montrer capricieuse avec nous, a malheureusement mené à quelques désistements. Cependant de nombreux courageux sont tout de même venus et surtout dans la bonne humeur. UN GRAND MERCI A TOUTES ET A TOUS.

Pour le repas, beaucoup d'entre vous sont venus nous soutenir et la cour de la Mairie était bien remplie à l'heure du déjeuner. MERCI pour votre soutien.

Un grand Merci également à l'Association Sport et Loisirs pour leur aide si précieuse.

Enfin nous tenons également à remercier L'Association Graines des Mômes qui anime un beau Village d'Enfants proposant diverses activités au cœur de notre Marché.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 03 Mai 2026



Passation de Commandement – Chef de Corps

Le Lieutenant Nicolas Guibé a quitté notre C.P.I suite à un déménagement au courant de cette année.

Une passation de Commandement du Lieutenant Guibé Nicolas à l'Adjudant Boeglin Christophe sera organisé prochainement par le SIVOM.

Nous tenons à remercier le Lieutenant Guibé du fond du cœur pour son engagement au sein de notre C.P.I. Son courage et son dévouement vont énormément nous manquer.

L'Adjudant Boeglin pourra compter sur notre soutien. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans ce nouveau parcours.

Engagement Sapeur-Pompier Volontaire

Vous souhaitez vous engager en tant que Sapeur-Pompier Volontaire, n'hésitez pas à contacter le Chef de Corps pour plus de renseignements.

L'ENGAGEMENT DIFFERENCIE



Comme nous l'avons déjà évoqué dans un précédent bulletin d'information, il est dorénavant possible de s'engager chez les Sapeurs-Pompiers pour une seule mission : **LE SECOURS ET LES SOINS D'URGENCE AUX PERSONNES (SSUAP)**. Cette activité représente près de 85% des interventions pour les sapeurs-pompiers du Haut-Rhin.

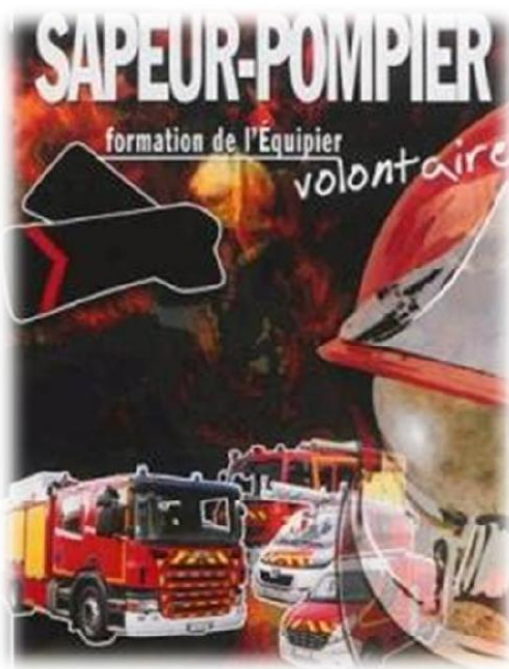
Cela signifie que vous n'aurez pas à intervenir sur les incendies ou les accidents de la route mais que vous pourrez tout de même sauver des vies.

Les principales phases pour intégrer cette filière sont :

- Parcours opérationnel SSUAP pour évaluer l'aptitude physique
- Visite Médicale
- 5.5 jours de formation prompt secours permettant d'être opérationnel au sein d'un CPI. Chaque année, 8 heures de formation de maintien des acquis ciblés sur le SSUAP seront obligatoires.

Age minimum : 16 ans

FILIERE 3 MISSIONS : SECOURS A PERSONNES, INCENDIE ET OPERATIONS DIVERSES



Si vous souhaitez vous engager chez les Sapeurs-Pompiers pour la filière trois missions : Secours à victimes, Incendie et Opérations Diverses, n'hésitez pas à vous rapprocher du Chef du Corps ou à vous connecter sur le site du SDIS 68 pour avoir tous les détails sur l'engagement et la formation.

<https://www.sdis68.fr/Devenir-sapeur-pompier/Devenir-sapeur-pompier-volontaire-dans-Haut-Rhin.html>

Grâce à l'engagement et à la disponibilité des 10 sapeurs-pompiers engagés dans notre CPI, 17 interventions ont pu être assurées cette année (**8 SSUAP, 3 INCENDIE et 6 OPERATIONS DIVERSES**). Malheureusement, il reste plusieurs interventions que notre CPI n'a pas pu réaliser par manque de personnel.

La sagesse des aînées

Dans l'ombre douce des ans,
Sous le poids du temps qui passe,
Brille un éclat secret,
Un trésor que l'on embrasse.
Les aînés, ces sages piliers de notre existence,
Qui portent en eux le savoir,
La force et la patience.
Comme des phares dans la nuit,
Leur sagesse nous éclaire.
Leurs yeux ridés reflètent les chemins parcourus,
Les rires, les pleurs, les épreuves, les combats.
Ils ont vu le monde changer, les saisons se succéder,
Mais leur âme reste immuable, prête à nous guider.
Ils nous enseignent l'art de vivre et avec humilité,
A cultiver les joies simples de la vie.



Ils connaissent le prix des jours qui s'égrènent,
Et nous rappellent que chaque instant est une aubaine.
Ô sagesse des aînés, flambeau dans la nuit,
Guide-nous sur le chemin de la vérité qui luit.
Dans vos paroles empreintes de bon sens,
Réside l'écho d'une vie, d'un amour immense
Et votre présence est un trésor dense.
Vieille est la terre, et pourtant elle nous donne vie.
Vieil est l'amour, et pourtant il nous encourage.
Nous sommes des êtres pleins de savoir,
Diplômés de l'école de la vie,
Où le temps nous a donné un doctorat.
Nous avons gravi l'arbre de la vie,
Cueilli les plus beaux fruits de ses branches.

Ces fruits, ce sont nos enfants,
Que nous avons protégés avec patience.
Et cette patience nous revient en amour.
Ils furent enfants, ils sont hommes, femmes,
Ils deviendront anciens.
Le matin viendra, puis le soir arrivera,
Et eux aussi offriront des conseils.

Jeune, si sur ton chemin tu rencontres
Des êtres à la démarche lente,
Au regard serein et bienveillant,
À la peau ridée, aux mains tremblantes,
Ne les ignore pas, aide-les, protège-les,
Soutiens-les, offre-leur ton amitié,
Ton affection.



Souviens-toi qu'un jour,
Toi aussi, le soir te rejoindra

Sélectionné et arrangé par
Denise SCHUR

ETAT CIVIL : NAISSANCE

BOETSCH HUMIEZ Rose

mée le 28/07/2025

à Mullhouse



ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES

Nom	Prénom	Date Naissance
HOFFMANN	Denise	30/04/1932
GOETZ	Joseph	19/05/1955
BRUNNENGREBER	Jean-louis	22/07/1950
OCHSENBEIN	Henri	07/11/1955

ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES



WOLF Serge
15/01/1955



HENLIN Christiane
23/01/1955



MULLER Maurice
11/02/1940



VOGELBACHER Arlette
16/02/1945



HAABY Marthe
23/02/1955

RICH Gérard
23/02/1955

ETAT CIVIL : ANNIVERSAIRES



EHRHARDT Norbert
09/03/1955



HENLIN Daniel
13/03/1950



SAINT-MARTIN Guy
09/05/1945

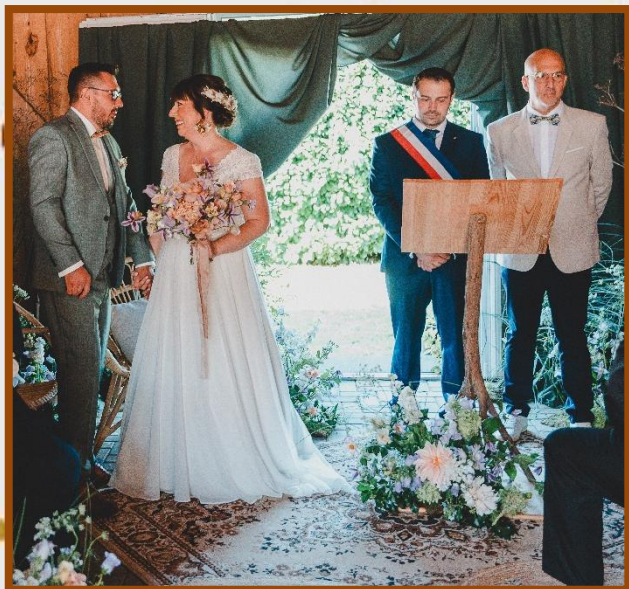


HENGY Geneviève
15/08/1955



KLAUSCHEN Hubertus
16/12/1934

ETAT CIVIL : MARIAGES ET PACS



MARIAGE

ZIMMERMANN Olivier et RIEDWEG Julie

05/09/2025

PACS

ANDLAUER Thomas et CROCE Marie

29/10/2025



DECES

ROMERA Céline

15/01/2025

WILHELM Thierry Roger

02/04/2025

GOETZ Marie Madeleine

17/06/2025

SCHMITT Marc Fernand

01/09/2025

DIETSCH Ariane

11/12/2025



DECLARATION PREALABLE

Demandeur	Adresse du terrain	Description du projet
MANDON Damien	10 Rue du Heilhof	Création d'une piscine enterrée de 10 x 5 m, construction d'un pool house , installation d'un sauna extérieur.
RICH Alexandre	14 A rue du Heilhof	Réalisation d'une piscine
PEREZ Guillaume	32A rue de Zaessingue	Panneaux photovoltaïques
HERBST Antony	3 Rue de la Liberté	Création d'un vélux
PAIN Vincent	18a Rue de la Liberté	Ajout d'un auvent
MARX Patrick	8b rue de la Liberté	Panneaux photovoltaïques
FRITSCH Stéphane	rue de Bâle	Pose d'un local bureau et abri de jardin
DORNER Frédéric	1 Chemin Niedere Matten	Panneaux photovoltaïques
Fantauzzi Adrien	4 Rue des Bleuets	Extension abris de jardin
LAMBERT Kevin	11 rue des Vergers	Pose d'une clôture, création d'un escalier
WOLFERSPERGER Weneslas	32b rue de zaessingue	Installation d'un carport
FALLECKER Nicolas	3 rue de Hundsbach	Installation d'une clôture en grillage rigide, création d'un muret en L béton, Pose d'un portail coulissant.
COLLAY Nicolas	15 rue de la Liberté	Création d'une piscine
FERRAULT Jean-Yves	7 rue des Vergers	Panneaux photovoltaïques
BRUNNENGREBER Jean-Louis	23 rue Principale	Panneaux photovoltaïques
RICH Hervé	44B rue de Zaessingue	Panneaux photovoltaïques

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse du terrain	Description du projet
EI Hervé LITZLER	Obermorschwillerweg	Construction de 3 hangars agricoles
EARL MARTIN	4 rue du Heilhof	Construction d'un garage
SCHNEIDER Michel	12a Rue de la Liberté	Montage d'une pergola
GESANG Sophie	10 rue de Hundsbach	Construction d'un auvent
MEISTER Kévin	2 Rue du Moulin	Création d'un carport
GRIENENBERGER Thierry	10 Rue des Bleuets	Extension d'une maison d'habitation

PERMIS DE DEMOLIR

Demandeur	Adresse du terrain	Description du projet
LITZLER Guy	5 rue du Maréchal Foch	Démolition maison et grange

APICULTEURS



ASSOCIATION DES APICULTEURS D'ALTKIRCH ET ENVIRONS
Siège : 5 rue de l'église – 68130 WAHLBACH

FORMATION EN APICULTURE AMATEUR

Nous avons le plaisir de proposer à toute personne intéressée par les abeilles (apiculture de loisir ou petits producteurs) une formation en apiculture amateur qui débutera vers la mi-mars 2026. Cette formation qui se constitue de modules théoriques et pratiques, vous sera dispensée par des apiculteurs expérimentés.



THEORIE : elle se déroule en principe les vendredis de 19 h à 21 h
Programme : introduction et biologie de l'abeille ; les produits et le fonctionnement de la ruche ; les ennemis et maladies de l'abeille ; les travaux tout au long de l'année.

PRATIQUE : la pratique se déroulera les samedis (suivant calendrier à définir et météo) au rucher de Wahlbach.
Avril : visite de ruches ; intervention de printemps ; **mai** : multiplication des ruches ; **juin** : récolte ; **juillet** : traitement et préparation en vue de l'hivernage ; **septembre** : contrôle des ruches avant l'hiver.

Les élèves qui le souhaitent à l'issue de leur formation, pourront acquérir une ruche qui sera entreposée pendant une année apicole au rucher-école afin de leur permettre de bénéficier d'un suivi personnalisé.

Frais de formation (inclus support de cours) : 30 € par personne ; 40 € pour une famille ; une adhésion annuelle en qualité de membre actif de l'association (50 €) est demandée (par personne ou par famille).

Renseignements et inscription :

MISSLIN Guillaume au 07.59.58.60.47 ; mail : misslin.guillaume@yahoo.fr
ABT Catherine au 06.45.86.38.00 ; mail : abt.catherine@gmail.com



Brigade Verte

Gardes-Champêtres Intercommunaux d'Alsace

Très souvent sollicités pour des nuisances relatives aux feux divers, les gardes champêtres de la Brigade Verte de Walheim profitent de votre bulletin municipal pour vous indiquer quelques notions relatives à la réglementation en vigueur ... plus particulièrement de l'arrêté Préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlages et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.

Cet arrêté préfectoral, qui prend en compte le contexte de sécheresse à répétition, a permis de mettre à jour les conditions d'usage du feu dans les milieux forestiers et agricoles, actuellement encadré par le code forestier et deux anciens arrêtés préfectoraux de 1977 et 1997.

Nous allons vous informer de manière succincte des interdictions, autorisations et dérogations de cet arrêté.



Les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts, paysagistes et producteurs de bio déchets, ont interdiction d'effectuer des brûlages à l'air libre ou dans les incinérateurs de déchets verts issus des parcs, jardins et espaces verts.

Il est conseillé de valoriser tous les déchets végétaux comme le broyage, le compostage ou la valorisation énergétique.

Cet arrêté met en avant deux périodes distinctes où des dérogations sont possibles en fonction de certaines activités forestières ou agricoles:



Du 15 mars au 30 septembre : Interdiction d'allumer ou porter un feu, de fumer dans les bois et forêt et à moins de 200 mètres de ceux-ci. Ainsi que les barbecues devant les abris et chalets forestiers.



Du 01 octobre au 14 mars sont autorisés les feux de végétaux issus de la gestion forestière par les propriétaires et ayants droits, les résidus de cultures issus des activités agricoles, sous surveillance de 07h à 16h.

Des dérogations sont données aux apiculteurs, pour le brûlage des plantes invasives, lanternes volantes et feu dit « festif » par les administrations.

Sanctions :



- Auteurs de feux responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque les feux sont autorisés
- Non-respect pour les activités forestières : amende de 4^{ème} classe (code forestier)
- Non-respect du brûlage des déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités locales : amende de 3^{ème} classe (code de la santé publique)
- Non-respect de l'interdiction de brûlage de déchets végétaux par les entreprises d'espaces verts et paysagistes : Délit – 2 ans de prison et 75 000€ d'amende (code de l'environnement)

Interdiction toute l'année pour les places de feux au sol dans les bois, forêts et à moins de 200 mètres de ceux-ci, landes et chaumes. (135€ Code Forestier)

Pour plus d'informations : **Brigade Verte** (7j/7)

standard 03.89.74.84.04

mail contact@brigade-verte.fr

site internet www.brigade-verte.fr



Nouvelles modalités d'accès aux déchetteries

Depuis le 1^{er} octobre 2025, il est nécessaire d'être équipé d'un e-badge (un QR code sur son téléphone) ou d'une carte pour accéder aux déchetteries de Saint-Louis Agglomération qui sont fermées par des barrières.

Les habitants des 40 communes de Saint-Louis Agglomération peuvent s'inscrire en ligne ou via un formulaire papier pour obtenir leur e-badge ou leur carte (le formulaire papier est disponible à l'accueil de la mairie).

Des réponses aux questions les plus fréquentes et un tutoriel pour créer un compte sont détaillés dans un guide complet disponible ici : <https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/dechets-menagers/dechetteries/>

Vous avez des questions ? Contactez la direction des déchets ménagers au 03 89 70 22 60 ou sur dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr

HORAIRES :

- **Lundi :** **fermé ;**
- **Mardi :** **9h-12h ;**
- **Mercredi :** **9h-12h ;**
- **Jeudi :** **14h-18h ;**
- **Vendredi :** **14h-18h ;**
- **Samedi :** **9h-12h/13h-17h.**

Saint-Louis Agglomération
DECHETTERIE DE SIERENTZ
Rue du Capitaine Dreyfus
68510 SIERENTZ
Téléphone : 03 89 38 14 65



Installation d'un nouveau cabinet médical à Wahlbach

Docteur Claudine DEYBER
Médecine générale – Diplômée de la faculté de Strasbourg
5, rue de l'Eglise (dans la grange)
68130 WAHLBACH

Ouverture :

-lundi, mardi, mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

-jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00

Fermé le samedi

La première consultation est uniquement dédiée à la prise de contact.

Merci d'apporter le dossier médical et votre dernière ordonnance.

Sur rendez-vous par : www.doctolib.fr

AGENDA

VOEUX DU MAIRE

Les Vœux du maire auront lieu **le 10 janvier 2026 à 17 H**
à la salle communale de Wahlbach..

APICULTEURS : ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée Générale des Apiculteurs se déroulera le dimanche 25 janvier à la salle communale.

WAHLBACH ANIM'

L'assemblée Générale se déroulera le
vendredi 30 janvier à la salle communale.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu
le 15 et 22 mars 2026.

SORTIE DES AINES

La sortie des aînées aura lieu le
samedi 02 mai 2026.

MARCHÉ AUX PUCES

Le marché aux puces aura lieu le
dimanche 03 mai 2026 à
Zaessingue.

JOURNEE CITOYENNE

La journée citoyenne aura lieu le
samedi 13 juin 2026 à 8 h.
Rendez vous à la salle communale.



ELECTIONS MUNICIPALES

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Communes de moins
de 1 000 habitants

Les prochaines élections municipales et communautaires auront lieu le dimanche **15 mars 2026 (1er tour)** et le dimanche **22 mars 2026 (Second tour)**.

La loi du 21 mai 2025 a harmonisé les règles électorales en imposant désormais dans toutes les communes un **scrutin de liste paritaire**.

**Un changement important pour 2026 :
vous voterez pour des listes bloquées de candidats**

Voici ce qu'il faut retenir :

- ✗ **Le panachage est INTERDIT** : il est désormais interdit de modifier un bulletin. Vous ne pouvez pas rayer ou ajouter des noms ni modifier l'ordre des candidats.
- ✗ **AUCUNE inscription ne doit être apposée sur le bulletin ni AUCUN signe distinctif** : annotation, froissement, déchirure, coupage, perforation...

A défaut, le vote sera considéré comme NUL

1 bulletin = 1 voix

Il n'y a qu'un seul tour de scrutin dès lors qu'une liste obtient la majorité absolue* des suffrages exprimés**. Le vote d'au moins un quart des électeurs inscrits n'est plus nécessaire. La liste ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés reçoit la moitié des sièges et l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des voix.

Concrètement, dans toutes les communes où une seule liste est candidate, elle est automatiquement élue au 1er tour. S'il y a deux listes, l'une des deux obtient nécessairement la majorité absolue (sauf égalité parfaite des voix) et un seul tour suffit.

En revanche, si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est nécessaire. La liste qui arrive en tête au second tour remporte la moitié des sièges. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

*au moins la moitié plus un des suffrages exprimés / **total des bulletins moins les bulletins blancs ou nuls

Election du maire et des adjoints / intercommunalité

Lors de sa première réunion, le conseil municipal procède à l'élection du maire et des adjoints. A l'issue de cette réunion, vous connaîtrez également les conseillers communautaires qui représentent la commune au sein de l'intercommunalité. Ils sont désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, c'est-à-dire le maire et, en fonction du nombre de sièges dont dispose la commune, le 1er adjoint, le 2ème adjoint...

Pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

Etes-vous bien inscrit (e) ? pour le savoir, vous pouvez contacter la mairie ou vous rendre sur le site :
<https://www.elections.interieur.gouv.fr>

Dates limites d'inscription : 4 février 2026 (téléprocédure) et 6 février 2026 (mairie) - sauf cas particuliers -
R5, L17, L30 du Code électoral

Communauté de paroisses



Communauté de paroisses



S'abonner... se réabonner... au LIEN de la Communauté de paroisses

Vous souhaitez vous abonner ou renouveler l'abonnement
pour connaître la vie de l'Église dans la Communauté de paroisses,
pour être informé(s) sur les lieux et les horaires des célébrations,
et sur les différentes activités de nos paroisses,

merci de nous retourner au plus vite le coupon réponse ci-dessous
et de le remettre dans la boîte aux lettres au 15 rue de Zaessingue
tél : 06 78 00 68 40

Nom

Prénom :

Adresse :

souhaite recevoir le LIEN interparoissial pour l'année 2026 (11 numéros)

Montant : 8€ en espèce ou par chèque à l'ordre de la Paroisse de Wahlbach

NUMEROS UTILES

MAIRIE DE WAHLBACH
Tél : 03.89.07.87.59
mairie@wahlbach.fr

BRIGADE VERTE
Tél. : 03.89.74.84.04
walheim@brigade-verte.fr

URGENCE

GENDARMERIE 17
SAMU 15
POMPIER 18 ou 112
EAU (SIVOM) 03.89.07.87.59
GAZ 0801.01.07.07
ANTIPOISON 03.88.37.37.37
GENDARMERIE SIERENTZ :
03.89.81.53.11

SPA Mulhouse :
03.89.33.19.50

ECOLES

Ecole Wahlbach: 03.89.07.44.89
Ecole Zaessingue: 03.89.40.42.20
Périscolaire : 03.89.87.59.90
Assistante maternelle : 03.89.28.59.14
Collège L. Herr : 03.89.40.66.33
Lycée J-J Henner : 03.89.07.57.07

CPAM Saint-Louis: 3646
Lundi, Mercredi, vendredi
de 9h - 15h30

HOPITAUX

Altkirch : 03.89.08.30.30
Mulhouse : 03.89.64.64.64
Sierentz : 03.89.89.71.00
Assistante sociale : 03.89.70.91.80

Presbytère de Sierentz
03.89.81.54.20

Aide aux victimes :
0810.09.86.09

SOS femmes en détresses,
Altkirch
Tél. 03.89.40.00.04

Bonne année 2026

Une année pétillante de bonheur et de succès !

**Le Maire, les Adjoints, les conseillers
Municipaux et le personnel de la
commune vous souhaitent une très
bonne année 2026**



MAIRIE DE WAHLBACH

2, rue de l'église - 68130 WAHLBACH

Tél : 03.89.07.87.59

mairie@wahlbach.fr

www.wahlbach.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi de 15h à 18h30

Mardi et Jeudi de 09h à 11h30

ou sur rendez-vous

FERMETURE DE LA MAIRIE DU 16 AU 20 FEVRIER 2026

E güeter Rutsch !

Hopla! Sàlut!
Et Au'roir !

